

Aménagement  
LA SORTIE  
DE LA RN12 VA FAIRE  
PEAU NEUVE

Marché  
alimentaire :  
un succès  
croissant



SOCIAL  
UN LOGEMENT  
D'URGENCE À  
PLEUMELEUC



Restauration scolaire

LA CANTINE SOUS LE SIGNE DE LA QUALITÉ ET DE LA DÉCOUVERTE

# Vivre à Pleumeleuc

Le Magazine  
d'informations  
de la ville  
de Pleumeleuc

Décembre 2020  
N° 116



2020

## UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU CONSEIL MUNICIPAL



## Civisme

# Piqûres de rappel



### > DISPOSITIF ÉCO-GARDE

La commune de Pleumeleuc s'est associée depuis 20107 au dispositif éco-garde en Ile-et-Vilaine. Celui-ci fait intervenir des patrouilleurs qui ont pour objectif d'améliorer la protection du patrimoine naturel grâce à des actions de surveillance, de sensibilisation, de médiation et de prévention auprès des usagers.

En 2019 sur Pleumeleuc l'éco garde a réalisé environ 240 interventions et actions de sensibilisation, ramassé plus de 300 litres de déchets et effectué une centaine de patrouilles le jour et une vingtaine la nuit soit près de 200 heures passées sur le terrain.

### TOUS ACTEURS CONTRE LES INCIVILITÉS

Abandon de déchets ou dépôts sauvages d'ordure, brûlage de déchets, divagation de chiens, conflits de voisinage, graffitis sur les bâtiments publics ou privés, stationnements dangereux ou gênants, abandon de véhicules ou véhicules ventouse sur la voie publique, ... Lequel d'entre nous n'a jamais été témoin ou acteur d'une incivilité ?

Le vivre ensemble est une attente forte de l'ensemble de nos concitoyens. Nous devons en être les acteurs tous ensemble. Aussi alertons la gendarmerie ou la mairie si nous sommes témoins d'un acte d'incivisme afin qu'il soit réglé au plus vite. Et soyons attentifs à nos propres comportements ! ●



Exemple d'un dépôt sauvage au Pré Biniou. Un signalement d'habitants a généré une alerte auprès de l'Ecogarde. Après enquête, celui-ci a pu identifier la personne indécate, contre qui une plainte a été déposée en Gendarmerie par le Maire.



## Population

# La commune de Pleumeleuc sera recensée du 21 janvier au 20 février 2021

Le recensement a lieu tous les 5 ans.

Il est organisé afin de connaître précisément le nombre d'habitants de la commune.

### > C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par la Mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Cet agent sera muni d'une carte professionnelle, délivrée par l'INSEE.

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes

les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

### C'EST UTILE

Le nombre d'habitants de la commune est utilisé pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Par ailleurs la connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer... ●

### LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

14 rue de Rennes  
35137 Pleumeleuc  
Tél : 02 99 06 15 60  
Fax : 02 99 06 11 60  
www.pleumeleuc.bzh  
mairie@pleumeleuc.bzh



Responsable de publication :  
Anne-Sophie Patru, maire  
Réalisation : Acis&Galaté -  
Impression : Imprimerie  
Hauts de Vilaine  
Distribué par ASERVIA



EN BREF

**P.2 Population**  
Le recensement prévu en février 2021

SAVOIR

- P.4 Aménagement**  
La sortie de la RN12 va faire peau neuve
- P.5 Assainissement**  
La station d'épuration en période de COVID
- Sports**  
De nouveaux vestiaires pour les sportifs  
La commune aide l'emploi d'un animateur sportif
- P.6 Urbanisme**  
Le PLUi, qu'est-ce que c'est ?
- Gestion de l'eau**  
Les ambassadrices de l'eau
- P.7 Social**  
Un logement d'urgence à Pleumeleuc
- Numérique**  
La fibre optique arrive à Pleumeleuc
- P.8 Restauration scolaire**  
La cantine sous le signe de la qualité et de la découverte
- P.9 Personnel communal**  
Des agents... un métier
- Scolaire**  
Une rentrée masquée

COMPRENDRE

**P.10 2020**  
**UNE NOUVELLE ÉQUIPE EN MAIRIE**

- P.10 LE CONSEIL MUNICIPAL  
P.12 LES COMMISSIONS MUNICIPALES  
P.14 LA COMMUNICATION

DÉCOUVRIR

- P.14 Centre de loisirs**  
Une nouvelle directrice  
**Médiathèque**  
Création d'une page Facebook
- P.15 Marché alimentaire**  
Un succès croissant  
**Jeunesse**  
Des vacances de la Toussaint sous le signe de l'Autoween\*
- P.16 État civil/Agenda**

## Une nouvelle page s'ouvre pour la vie municipale Pleumeleucoise.



Un nouveau Conseil Municipal composé de vingt-trois élus a été installé le 25 mai. Cette nouvelle équipe, d'ores et déjà à pied d'œuvre sur les sujets prioritaires du mandat, vous est présentée dans le dossier central de ce Vivre à Pleumeleuc.

L'entrée en matière de vos nouveaux élus aura été inédite, due à cette crise sanitaire qui nous contraint encore ce jour à un fonctionnement particulier et dont le coût estimé pour la commune se situe autour de 75 000 euros pour 2020.

La gestion de crise liée au confinement du 17 mars a nécessité la prolongation du mandat de l'équipe municipale précédente. Je tiens à remercier sincèrement Patricia COUSIN et l'équipe alors en place qui se sont mobilisés auprès des nouveaux élus pour se mettre au service des habitants dans cette période difficile, aidés du personnel municipal et d'habitants volontaires. La solidarité et la bienveillance ont été les maîtres mots de cette période.

Solidarité et bienveillance, deux mots qui ont pris tout leur sens lors de l'arrivée de la COVID19, aussi brutale qu'inattendue. De nombreuses actions concrètes les ont illustrées, initiées par les habitants ou la collectivité. Vos nouveaux élus veilleront à déployer leurs efforts et leurs actions tout en gardant bien à l'esprit ces deux termes.

Comptez sur notre mobilisation et notre engagement pour répondre au mieux aux attentes de ce début de mandat !

Anne-Sophie Patru, maire



AGENDA

**Téléthon**

Du 04 au 05  
décembre 2020.

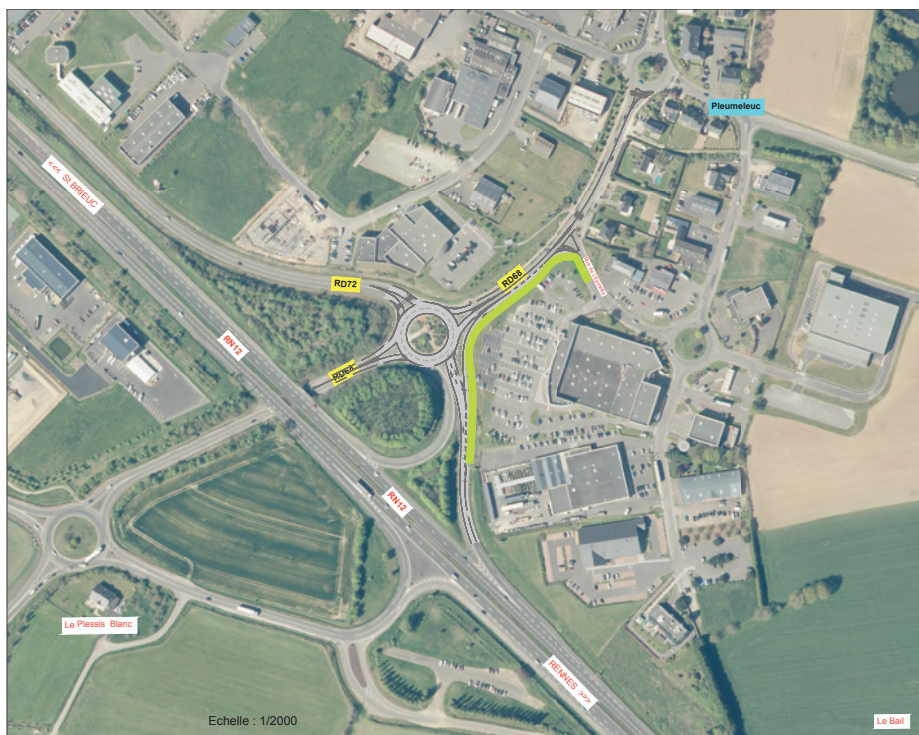
### Vous souhaitez réagir à ce numéro ?

Ou si vous voulez interpeller les élus sur d'autres sujets, vous pouvez nous contacter par mail ([communication@pleumeleuc.bzh](mailto:communication@pleumeleuc.bzh) ou QR Code ci-dessous) ou en déposant votre question à l'accueil de la mairie.



## Aménagement

# La sortie de la RN12 va faire peau neuve



➤ La commune évoquait dans le dernier Vivre à Pleumeleuc (n° 115 de septembre 2019) et le réclamait depuis de nombreuses années. L'Etat a enfin donné son accord pour la sécurisation l'échangeur de Pleumeleuc en venant de Rennes. L'objectif principal est d'éviter l'arrêt des véhicules sur la bande d'arrêt d'urgence en amont de la sortie.

Les études menées par les services de l'Etat, en coopération avec les services de la Région, du Département, de Montfort Communauté et des élus de la commune de Pleumeleuc prévoient :

- > **L'adaptation des réseaux existants ;**
- > **L'élargissement de la voie de dé-célération** en créant une seconde à l'approche du giratoire ;
- > **La création d'une voie dédiée** pour entrer dans la commune, jusqu'à l'entrée de la zone d'activité du Bail.

## UNE FIN DES TRAVAUX AU PRINTEMPS

Le dévoiement des réseaux sera réalisé fin 2020 - début 2021. Puis les travaux de voirie commenceront dans le cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, pour une durée de 10 semaines, pendant laquelle l'échangeur sera fermé.

Le coût total de 560 000 € sera pris en charge par l'Etat (36 %), la Région (24 %), Montfort Communauté et les communes de Pleumeleuc et Bédée à hauteur de 40 %. ●



## En image

# Nettoyage de l'étang des Forges

➤ L'étang des Forges est vide !! En effet la vidange a été lancée en début d'année 2020.

Le but est le curage mais aussi l'éradication de plantes invasives, puis le façonnage des berges.

Cette opération a été couplée à une pêche de sauvegarde afin d'éviter des pertes trop nombreuses au niveau des poissons qui ne pourraient pas s'échapper pendant la vidange. La remise en eau interviendra après la repousse de la végétation afin de favoriser l'acclimatation des futurs poissons qui y seront installés. Rendez-vous est donné début 2021... ●



Sport

## De nouveaux vestiaires pour les sportifs

En attendant la construction de la future salle de sport, la commune a choisi de mettre en place des vestiaires provisoires en proximité des terrains de foot.

### UNE SOLUTION PROVISOIRE MAIS ADAPTÉE AUX BESOINS

Ils sont apparus en fin d'été à l'emplacement des anciens vestiaires qui dataient des années 1970. Ce sont les nouveaux vestiaires qui permettront d'accueillir dignement nos sportifs.

Ils sont composés de 4 cellules de 15 m<sup>2</sup> entièrement aménagées pour servir de vestiaires aux équipes de sports d'extérieur et d'une cellule équipée de douches qui peut être utilisée pour les arbitres ou comme infirmerie.

Un caisson de stockage pour le matériel nécessaire à la pratique du football complète les équipements. Le panneau d'informations de l'USBP Foot y est également apposé. ●

## Sports

### La commune aide l'emploi d'un animateur sportif

Tous les petits et grands footballeurs de l'US Bédée-Pleumeleuc Foot connaissent Antoine. Antoine HOMO est l'éducateur sportif du club et gère les entraînements et l'administratif du club à hauteur de 20h par semaine.

### MUTUALISATION ET COMPLÉMENTARITÉ ASSOCIATION - COMMUNES - COMMUNAUTÉ

Afin de pérenniser son emploi et compléter son temps de travail, Montfort Com-

munauté et les communes de Bédée et Pleumeleuc ont proposé un quota d'heures complémentaires exercées sur chaque collectivité.

A Pleumeleuc, Antoine intervient donc à l'école élémentaire du Petit Prince sur le temps du midi, pour 132 heures annuelles. ●

## Assainissement La station d'épuration en période de COVID

Les risques de transmission de l'épidémie ne sont pas seulement liés aux contacts humains. Elle peut, par exemple, se transmettre via les résidus issus de l'activité humaine.



Geotubes remplis à la station d'épuration.

La station d'épuration de Pleumeleuc permet, via un processus biologique, de séparer les eaux claires, rejetées en milieu naturel, des matières organiques, qui constituent les boues. Lesquelles ont une qualité remarquable pour les terres agricoles et étaient donc, jusqu'en mars 2020, épanchées sur des terres agricoles.

### LE NÉCESSAIRE RETRAITEMENT DES BOUES

Depuis le début de la crise sanitaire, les boues susceptibles de contenir des traces de Coronavirus, ne peuvent plus être épanchées dans l'espace agricole. Elles ont été stockées, dans un premier temps, dans un silo. Celui-ci ayant une capacité limitée, la commune a mis en place un dispositif temporaire retenu système dit « à géotubes ». Les boues sont stockées et déshydratées, sur le modèle d'un filtre à café. Les eaux produites sont traitées en station tandis que les boues agglomérées pourront être valorisées ultérieurement en plateforme de compostage. Le coût de cette installation est de 76 000 € et est subventionné par l'agence de l'eau à hauteur d'environ 30 %.

### ET APRÈS ?

Le risque sanitaire risquant de perdurer, une filière plus pérenne sera mise en place prochainement pour l'amélioration du traitement des boues produites de la station d'épuration. ●



L'eau est précieuse, économisons-la !

## Les ambassadrices de l'eau

La Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), en charge du réseau d'eau potable sensibilise et accompagne les habitants pour leur permettre des économies d'eau.

➤ À partir de janvier 2021 (si la situation sanitaire le permet) deux ambassadrices sillonneront la commune pour distribuer gratuitement du matériel hydro-économe et informer sur les gestes à acquiescer au quotidien pour réduire sa facture. Ainsi, via des solutions simples et peu coûteuses, les ambassadrices vous permettront de réaliser une économie d'eau de 10 à 20 %.

Ces rencontres avec les usagers sont l'occasion d'expliquer d'où vient l'eau du robinet, comment elle est acheminée jusqu'au consommateur et comment elle est retraitée ensuite avant d'être rejetée dans le milieu naturel. Les ambassadrices pourront aussi aider à mieux comprendre votre facture d'eau ●

### RECHERCHE DE VOLONTAIRES

Les ambassadrices recherchent également des foyers volontaires pour tester et mesurer l'efficacité du matériel et des gestes économes en eau. En plus de l'accompagnement personnalisé et du matériel à tester (mousseur, dispositif de chasse d'eau...), un pommeau de douche économe en eau sera offert à tous les volontaires. Pour participer, envoyer un mail à l'adresse suivante : [ambassadeur-ecodo@ebr-collectivite.fr](mailto:ambassadeur-ecodo@ebr-collectivite.fr), avec comme objet « foyer volontaire ecodo ».

## Urbanisme

# Le PLUi, qu'est-ce que c'est ?

Le PLUi est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Réalisé dans le cadre d'un travail conjoint entre les 8 communes de Montfort Communauté, il définit l'orientation des évolutions liées aux constructions, aux commerces ou encore aux déplacements sur l'ensemble du territoire pour les 10 prochaines années.

### ➤ QUELLES SONT LES ORIENTATIONS ?

La politique d'aménagement du territoire communautaire à l'horizon 2030 a été construite selon 3 axes :

➤ **Consolider l'attractivité du bassin de vie**, en améliorant la qualité du parc de logements et en produisant des habitations adaptées à la diversité des besoins. L'accès aux mobilités est également un axe fort du projet à travers l'aménagement d'un nouveau quartier multifonctionnel sur le pôle gare de Montfort-sur-Meu ou le développement de pistes cyclables intercommunales ;

➤ **Poursuivre des dynamiques de développement maîtrisées, durables et solidaires**, en se basant sur un objectif de croissance de +1,2 % de population par an en moyenne jusqu'en 2030. Le plan prévoit ainsi la production de 250 nouveaux logements par an en moyenne, en priorisant le renouvellement urbain et la redynamisation des centres bourgs du territoire.

➤ **Préserver et mettre en valeur les ressources du territoire**, en protégeant les espaces sensibles : étangs, zones humides, bois, bocage. L'objectif est aussi de limiter l'impact écologique du développement en luttant contre l'imperméabilisation des sols.

### QUEL EST LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

Une enquête publique s'est terminée le 4 novembre, au cours de laquelle chacun pouvait apporter des observations. Celles-ci sont maintenant en cours d'analyse par la Commission d'enquête indépendante désignée par la Tribunal Administratif.

Après la remise du rapport et des conclusions par la commission d'enquête, Montfort Communauté, en lien avec ses huit communes, devra en faire une analyse et éventuellement adapter son projet de PLUi en vue de son approbation finale, qui interviendra au premier trimestre 2021. Le nouveau document sera alors applicable et remplacera les 8 PLU communaux existant actuellement sur chacune des communes du territoire. ●

## Des travaux ont été réalisés rue de Bédée



Ceux-ci avaient pour but d'étendre le réseau d'eaux usées pour raccorder une partie du parc d'activités du Pays de Pourpré.

Ils seront suivis en 2021 par le réaménagement d'une partie de la rue de Bédée (entre RD 72 et l'entrée du pas de tir à l'arc) ainsi que de la rue de l'Auze. L'objectif sera de procéder à l'enfouissement des réseaux aériens, de créer un cheminement dédié aux piétons et aux cycles et d'éviter le transit des poids lourds vers la zone d'activités du Pays de Pourpré.

Le coût de ces travaux sera entièrement supporté par la communauté de communes. ●



Social

## Un logement d'urgence à Pleumeleuc

Depuis quelques années Pleumeleuc a souhaité rejoindre le dispositif des logements d'urgence du Pays de Brocéliande. La commune a mis en place un logement d'urgence, disponible à tout moment, accessible aux familles qui pourraient se trouver dans une situation précaire.

> Le logement d'urgence est mis à la disposition des personnes ou familles qui se trouvent en insécurité physique ou psychologique (maltraitance intrafamiliale, ...), sans logement (intempéries, insalubrité de leur logement actuel, ...) ou dans des difficultés financières (perte d'emploi, divorce, ...).

Il s'agit d'un logement meublé appartenant à la commune, comprenant du linge de toilette et de lit, qui peut être mis à disposition immédiatement. C'est un dispositif primordial pour la commune permettant d'apporter un soutien social confortable aux personnes en difficulté.

### QUEL EST LE FONCTIONNEMENT ?

Après un appel des urgences, de la gendarmerie ou un signalement en Mairie, les acteurs sociaux et les élus mettent tout en œuvre pour lever cette insécurité. Les personnes concernées peuvent, si besoin, être accueillies immédiatement dans le logement d'urgence.

Dans ce cas un contrat d'hébergement temporaire d'urgence de 3 mois, renouvelable si la situation n'est pas débloquée, est établi entre le Centre Communal d'Action Sociale de Pleumeleuc (CCAS) et les bénéficiaires.

Une participation financière est fixée, selon les ressources, et des bons alimentaires de première nécessité peuvent être fournis.

### ET APRÈS ?

Les bénéficiaires sont suivis, pendant et après leur passage dans le logement, et aidés par le Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) et Montfort-sur-Meu, en relation avec les assistantes sociales et les élus des CCAS. Plus de renseignements auprès de l'accueil de la Mairie au 02 99 06 15 60. ●

### L'INTERVENANT SOCIAL EN GENDARMERIE (ISG)

> Depuis septembre 2020, M. Houeix, travailleur social, est présent à Montfort-sur-Meu, au sein des locaux de la Compagnie de gendarmerie. Son rôle est de détecter et d'accompagner les personnes victimes de violences intrafamiliales. Il travaille en coordination avec la gendarmerie, les partenaires sociaux et les élus. ●

### Numérique

## La fibre optique arrive à Pleumeleuc

Le projet «Bretagne Très Haut Débit» (BTHD) a pour objectif d'apporter le très haut débit à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons à l'horizon 2026. Tour d'horizon du déploiement à Pleumeleuc

> La fibre optique est une évolution du réseau physique utilisé pour transmettre les données d'Internet. Elle a pour objectif de remplacer le câblage cuivre actuellement majoritairement utilisé (ADSL) par un réseau permettant de transporter les données à la vitesse de la lumière. Concrètement cela permet une plus grande fluidité pour les vidéos et une vitesse de téléchargement de 55 à 100 fois plus rapide.

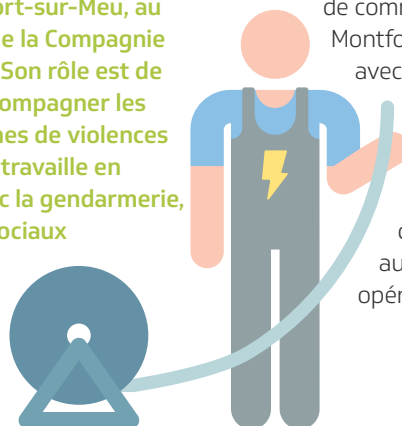
### LES FOYERS RACCORDÉS EN 2021

Le déploiement sur Pleumeleuc est en cours. Les infrastructures existantes sont utilisées et permettent de faire passer les câbles en souterrain ou aérien (pour les zones où l'effacement des réseaux n'a pas encore été réalisé). Au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2021, les opérateurs (principalement Oranges, Bouygues Telecom, Free ou SFR) démarcheront les habitants pour raccorder les habitations au réseau très haut débit.

### QUEL EST LE COÛT ?

Le déploiement du réseau est financé par l'Union Européenne, l'État Français, la Région Bretagne, les Départements bretons et les communautés de commune. Au niveau de Pleumeleuc c'est Montfort Communauté qui porte l'engagement avec une participation de 5 millions d'euros pour le territoire.

Les particuliers paieront l'abonnement (comme l'ADSL actuellement) et éventuellement les coûts de raccordement de leur logement au réseau (en fonction des offres des opérateurs). ●



Pierrette Pradels et son adjoint David Heard sont responsables de la restauration scolaire. Ils nous parlent de leur métier, de la labellisation Alim Confiance et de cette année particulière que nous vivons.

## Restauration scolaire

# La cantine sous le signe de la qualité et de la découverte

> En quoi consiste ce label Alim Confiance qui vient d'être attribué par les services d'hygiène de l'état ?

**Pierrette Pradels :** Il s'agit d'un ensemble de normes que nous devons suivre dans le cadre de l'approvisionnement des denrées, de la préparation des repas, du service et de l'entretien des locaux.

**David Heard :** Nous devons en permanence veiller à l'hygiène des locaux, du personnel, des aliments. Mais aussi assurer la traçabilité des aliments afin de garantir la qualité des produits. Cela nous permet de garantir une sécurité maximale pour la santé des enfants.

Comment les enfants réagissent-ils aux repas qui leur sont servis ?

**P. P. :** Les enfants sont globalement satisfaits. Le menu végétarien hebdomadaire, que nous avons mis en place suite à la loi EGalim, a, en revanche, généralement moins de succès.

**D. H. :** Nous mettons aussi en place régulièrement des semaines du goût avec un thème servant de fil conducteur. Cela permet de faire découvrir des goûts et plats différents. L'accueil des enfants est toujours bon.

**52 000**  
C'est le nombre de repas produits chaque année par la restauration municipale

Quels sont les produits utilisés et d'où proviennent-ils ?

**P. P. :** Nous utilisons des produits frais ou surgelés, mais toujours des produits de base que nous transformons dans nos cuisines. Nous essayons de trouver des fournisseurs locaux lorsque c'est possible. Dans tous les cas nous privilégions les produits français et de saison.

Comment composez-vous les menus ?

**D. H. :** De multiples contraintes entrent en ligne de compte : des quantités à respecter pour assouvir les besoins d'enfants en pleine croissance, un bon équilibre nécessaire entre protéines, féculents, laitages, fruits, ... afin de leur apporter les bons nutriments et enfin une volonté de toujours renouveler nos repas.

**P. P. :** Nous décidons nous-même de la composition des repas et des plats proposés, en nous inspirant parfois de ce que font nos collègues sur le territoire, avec lesquels nous échangeons régulièrement.

Quelles sont les difficultés liées à la situation sanitaire et comment est organisé le service pour les enfants ?

**P. P. :** Ce sont les mêmes que pour toutes les entreprises : nécessité de porter le masque et de garder nos distances pour nous protéger. Notre avantage est que nous devons déjà en permanence respecter des normes sanitaires strictes.

**D. H. :** Par contre chaque groupe d'enfants doit déjeuner dans une zone dédiée afin d'éviter le brassage, dans le self les enfants sont servis afin qu'ils ne touchent pas les aliments. Nous avons ajouté un second service pour les enfants de l'école Saint Melaine afin de respecter la distanciation. ●



## LA CANTINE AU PLUS HAUT NIVEAU D'HYGIÈNE

Le niveau « très satisfaisant » a été attribué par les services de l'état lors de leur visite de contrôle au restaurant scolaire de Pleumeleuc.

Le label Alim Confiance est attribué par les services de sécurité et de qualité sanitaire de l'État. Il permet de connaître le niveau global d'hygiène de l'établissement et donc du respect des normes d'hygiène, que ce soit en ce qui concerne les locaux, le matériel, le personnel mais aussi les denrées et la préparation des plats.

## UNE VOLONTÉ DE QUALITÉ ET DE SENSIBILISATION AU « BIEN MANGER »

Depuis des années les agents en charge de la restauration scolaire, sous l'impulsion de la municipalité et au travers du Plan Alimentaire de Territoire engagé par Montfort Communauté, recherchent en permanence à améliorer la qualité des produits utilisés, privilégient au maximum les circuits courts et proposent des menus variés et équilibrés.

Leur objectif est fournir une alimentation saine et diversifiée aux enfants et de les guider vers le « bien manger » au travers d'animations régulières. ●

Pierrette Pradels et David Heard, photographiés séparément pour le respect des gestes barrières... et rapprochés pour la mise en page.



Des agents... un métier

## LES ATSEM

43 agents travaillent dans la commune au sein de différents services : éducation, culture, accueil, entretien, ... Afin de mieux connaître les différents métiers des agents de Pleumeleuc, nous avons rencontré les 5 ATSEM de l'école Le Petit Prince: Brigitte, Fabienne, Florence, Marie et Thomas.

### > ATSEM ? Qu'est-ce que c'est ?

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) assiste les enseignants au quotidien auprès des enfants de maternelle. Il est employé par la commune, contrairement aux enseignants qui sont des personnels de l'Éducation Nationale.

### Quelles sont vos activités ?

Nous préparons les activités pour les enfants selon les consignes des enseignants. Nous gérons aussi certains ateliers en classes réduites, principalement pour les

plus petits. Nous intervenons aussi dans la gestion de la vie quotidienne des enfants : hygiène, sieste. Nous effectuons le rangement et l'entretien du matériel.

En complément de notre métier d'ATSEM nous assurons la surveillance sur le temps périscolaire et nous assurons l'entretien des classes maternelles.

### Pourquoi êtes-vous devenus ATSEM ?

Parce que nous aimons travailler auprès des petits enfants, les faire grandir afin de les préparer au passage à l'école élémentaire.

### Quelles sont les qualités nécessaires dans ce métier ?

Les qualités doivent être multiples. Vis-à-vis des enfants il faut être patient, disponible, intuitif. Afin de bien les encadrer nous devons être organisés, créatif, autonomes. Et plus que tout ce métier nécessite de la polyvalence.

### Quelles sont les difficultés de ce métier ?

C'est un métier qui est fatigant physiquement et nerveusement. Nous manquons souvent de temps et nous devons gérer des enfants qui sont parfois compliqués. La période la plus difficile restant la rentrée scolaire qui nécessite d'apprendre à connaître les enfants et les nouveaux enseignants.

### Êtes-vous heureux de votre métier ?

Oui, sans hésitation. C'est un métier qui n'est jamais monotone et qui permet de vivre beaucoup de moments très enrichissants. Et quel bonheur lorsqu'au retour des vacances les enfants nous sautent dans les bras en nous disant que nous leur avons manqué et qu'ils aiment l'école !

### Un dernier mot chacun pour terminer ?

Bonheur ! Enfance ! Scolaire !  
Plaisir ! Relationnel ! ●

## Scolaire

### Une rentrée masquée

Grâce aux travaux conjoints des enseignants et des services communaux, la rentrée scolaire a pu se passer dans de très bonnes conditions, malgré la crise sanitaire.

> Ce sont 476 enfants qui ont repris le chemin de l'école le 1<sup>er</sup> septembre. Il y avait :

- 137 en maternelle et 203 en élémentaire répartis dans 13 classes au groupe Scolaire Le Petit Prince ;

- 54 en maternelle et 86 en élémentaire à l'école Saint-Melaine répartis en 6 classes.

L'expérience de classe bilingue français/breton se poursuit au Petit Prince avec 30 élèves de la petite section au

CP. Cette classe attire de plus en plus d'élèves ce qui semble confirmer le bien-fondé de sa mise en place.

### UN IMPORTANT TRAVAIL D'ADAPTATION

Cette rentrée, marquée par la crise sanitaire, a nécessité un important travail de préparation, réalisé en collaboration entre les enseignants et les services municipaux.

Les objectifs ont été de protéger au

maximum les enfants, enseignants et le personnel municipal, tout en permettant aux enfants d'avoir une vie scolaire la plus normale possible.

### UN 5<sup>E</sup> ATSEM DEPUIS LA RENTRÉE

La commune a décidé, en ce début d'année scolaire, d'ouvrir un 5<sup>e</sup> poste d'ATSEM à plein temps. Ceci fait suite aux demandes des parents et des enseignants d'avoir un ATSEM par classe de maternelle, et ce, toute la journée. Le travail des ATSEM, mais aussi des enseignants, va ainsi s'en trouver facilité et les enfants profiteront d'un encadrement renforcé. ●

2020

Le conseil municipal de Pleumeleuc est composé de 23 membres issus des deux listes s'étant présentées lors des dernières élections.

# UNE NOUVELLE ÉQUIPE



## LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Pleumeleuc regroupe les 23 conseillers municipaux et se réunit une fois par mois (sauf période estivale). Il est ouvert au public, et un temps est accordé en début de séance pour que celui-ci puisse poser des questions. Le conseil municipal exerce ses compétences en adoptant des délibérations, soumises au vote des conseillers municipaux. Ces délibérations ont pour but de gérer le budget, les services municipaux, le patrimoine communal, décider les travaux, accorder des aides favorisant le développement économique et associatif, ...

## Les adjoints

Les adjoints au maire sont désignés par le conseil municipal. Ils ont des rôles et missions définies par le maire et permettent de contribuer à l'élaboration de la politique locale dans un secteur donné. 5 adjoints ont été nommés dans le cadre du mandat actuel.

> Patrick LE TEXIER en charge du cadre de vie et de l'Aménagement.



> Claudine RAULOIS en charge de l'intergénérationnel et de l'action sociale.



> Christophe LEDUC en charge du sport, des loisirs et de l'animation.



> Aude GUIVARCH en charge de la jeunesse et de l'extra-scolaire.



> Philippe RAMIREZ en charge du scolaire et du périscolaire, ainsi que de la communication et participation citoyenne.



## Anne-Sophie PATRU, maire

Le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal. Il exerce également des compétences déléguées par le conseil municipal (ex. engagement de dépenses dans la limite de 30 000 €, exercice des droits de préemption, réalisation des demandes de subventions...) auquel il rend compte de ses actes.

# AU CONSEIL MUNICIPAL



> Gwenaëlle MULTON en charge de l'action culturelle.



> Jean-Yves AUFFRAY en charge de la voirie rurale et de l'assainissement.

## Les conseillers délégués

Les conseillers délégués sont nommés par le maire qui leur attribue une mission précise auprès des adjoints. Deux conseillers délégués ont été nommés dans le cadre du mandat actuel.

## Les conseillers municipaux

Les conseillers municipaux, au nombre de 23 à Pleumeleuc (incluant le maire, les adjoints et les conseillers délégués) ont en charge l'élaboration de la politique communale : décider des travaux à réaliser, organiser et créer les services publics municipaux, gérer le patrimoine communal, aider au développement économique de la ville, approuver les comptes et voter le budget. Ces fonctions doivent être remplies conformément aux priorités et orientations politiques déterminées par le maire. L'essentiel des travaux est réalisé dans le cadre des commissions municipales puis voté, après débat, lors des séances publiques de conseil municipal. Plusieurs conseillers municipaux participent également à des commissions à Montfort Communauté.



Antony BOISSEL



Delphine YOUBOU



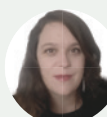
Kévin MARIÉ



Marie BEBIN



Marc PERRIGAULT



Albane LE BRETON DE LA PERRIÈRE



Michel HEUZÉ



Pamela CHEVANCE



Antoine MOUTON-PERROTIN



Sandrine AUBAULT



Thierry PESCOSOLIDO



Séverine BÉTHUEL



Nathan DAUGAN



Vanessa LE GULUCHE



Yannick FOUVILLE

## Les conseillers communautaires

Le conseil communautaire de Montfort Communauté est composé de 32 conseillers représentant les 8 communes (Bédée, Breteil, Iffenic, La Nouaye, Montfort-sur-Meu, Pleumeleuc, Saint-Gonlay, Talensac). Les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux. Pleumeleuc compte 4 élus :

- > Anne-Sophie PATRU, vice-présidente en charge des ressources communautaires ;
- > Patrick LE TEXIER, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC.



# LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Organes de base de la construction de la politique communale, les commissions municipales sont au nombre de 5 pour ce nouveau mandat. Mais à quoi servent-elles, comment fonctionnent-elles ? Quelques explications s'imposent...



## LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES

- La commission communale des impôts directs
- La commission communale de révision des listes électorales
- La commission d'appel d'offres

### Le rôle des commissions

Les commissions municipales sont des groupes de travail, composés de conseillers municipaux (sauf exceptions), chargés d'examiner et de préparer les principaux dossiers en amont du conseil municipal. Elles formulent des avis consultatifs (sauf la commission appel d'offre qui a un avis décisionnaire) afin de permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

### La composition des commissions

Le maire est président de droit des commissions municipales. Les membres sont élus lors d'un conseil municipal. Un vice-président est désigné parmi les membres de chacune des commissions. Afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée municipale, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentativité proportionnelle entre les élus issus des différentes listes.

### Le centre communal d'action sociale (CCAS)

● **Le CCAS est un établissement public chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.** Il a un rôle administratif : réception des demandes et aide à la constitution et à la transmission des dossiers aux autorités compétentes. Il a un devoir de discrétion. Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire. Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de membres issus du milieu associatif local. Il a un budget autonome subventionné par la commune.

#### Membres du conseil d'administration :

- |  |  |
|--|--|
| > Présidente :<br>Anne-Sophie PATRU  | > Vice-présidente :<br>Claudine RAULOIS  |
| > Conseillers municipaux :<br>Vanessa LE GULUCHE,<br>Severine BETHUEL,<br>Antoine MOUTON-PEROTIN | > Membres issus du milieu associatif :<br>Abdelhamid SABONI,<br>Marie-Chantal ABELARD,<br>Colette DELAMARRE,<br>Nicole DAVID |



## Cadre de vie et Aménagement du territoire

● Cette commission est chargée des sujets relatifs à l'aménagement de la commune, en particulier : des projets de lotissements et leur intégration urbaine, du plan de déplacement urbain, des travaux de voirie et d'espaces verts, des bâtiments communaux existants. Les principaux objectifs pour le mandat sont de développer les modes de déplacement doux et en particulier le vélo, de proposer une offre d'habitat équilibrée et diversifiée accessible à tous, de promouvoir le caractère rural de la commune en développant les espaces verts et les sentiers et de valoriser le patrimoine naturel et bâti.

- > Présidente : Anne-Sophie PATRU
- > Vice-président : Patrick LE TEXIER
- > Membres : Jean-Yves AUFFRAY, Sandrine AUBAULT, Nathan DAUGAN, Michel HEUZÉ, Kévin MARIÉ, Antoine MOUTON-PEROTIN, Marc PERRIGAULT



## Solidarités, intergénérationnel et actions sociales

● Elle est chargée d'initier des actions transversales sur des sujets d'éducation et de solidarités avec une optique intergénérationnelle, en développant des rencontres, en mettant en avant la transmission des savoirs par la création d'événements solidaires sur la commune.

- > Présidente : Anne-Sophie PATRU
- > Vice-présidente : Claudine RAULOIS
- > Membres : Vanessa LE GULUCHE, Severine BETHUEL, Antoine MOUTON-PEROTIN



## Sports loisirs et animation

● Elle a pour ambition de contribuer au dynamisme de la commune par le soutien et la promotion des 35 associations du territoire, mais aussi en veillant à l'attractivité des équipements de loisirs et sportifs que ce soit du complexe existant mais également dans les quartiers. Elle est aussi garante de l'application de la charte des associations et étudie les dossiers de demande de subvention. Les principaux objectifs du mandat sont de travailler

avec le Conseil Municipal des Jeunes pour faire émerger de nouvelles offres de loisirs, de mettre en place un comité des fêtes et de s'appuyer sur celui-ci pour créer un nouveau rendez-vous festif sur différents thèmes. Un groupe de travail sera créé en cours de mandat qui aura en charge la finalisation du projet de nouvelle salle de sport dédiée aux pratiques douces.

- > Présidente : Anne-Sophie PATRU
- > Vice-président : Christophe LEDUC
- > Membres : Aude GUIVARCH, Marie BEBIN, Pamela CHEVANCE, Yannick FOUVILLE, Michel HEUZÉ, Albane LE BRETON DE LA PERRIÈRE, Vanessa LE GULUCHE



## Éducation, jeunesse et action culturelle

● Cette commission couvre : les relations avec les écoles, la garderie et le centre de loisirs, l'espace jeunes, la restauration scolaire ainsi que les besoins en personnel pour remplir ces missions. Elle inclut également la dimension culturelle en promouvant et soutenant des actions et événements communaux et intercommunaux, notamment via les activités de la médiathèque.



Les grands objectifs sont de renforcer les activités du Conseil Municipal des Jeunes, en favorisant notamment l'émergence de projets artistiques et de loisirs, de guider nos jeunes vers l'autonomie en pérennisant ou créant des aides, bourses pour projet, et enfin de les aider à devenir des acteurs de la commune, en menant des actions les initiant à la citoyenneté, en les sensibilisant au « bien manger » et en contribuant à la politique communautaire sur la jeunesse.

- > Présidente : Anne-Sophie PATRU
- > Vice-présidents : Aude GUIVARCH, Philippe RAMIREZ
- > Membres : Gwenaëlle MULTON, Marie BEBIN, Severine BETHUEL, Albane LE BRETON DE LA PERRIÈRE, Delphine YOUNBOU

## Communication et participation citoyenne

● Le lien entre les habitants, tout autant que l'adhésion aux choix d'évolution de la commune sont indispensables pour tous les citoyens. En réponse à ces attentes, l'ambition de cette commission est de construire la communication de demain.

Les travaux ont débuté dès juin 2020 avec pour priorités : la définition de la stratégie de communication de la commune, la mise en place d'outils de communication adaptés à tous et le développement des échanges citoyens.

### Membres

- > Présidente : Anne-Sophie PATRU
- > Vice-président : Philippe RAMIREZ
- > Membres : Claudine RAULOIS, Gwenaëlle MULTON, Anthony BOISSEL, Nathan DAUGAN, Kévin MARIÉ, Antoine MOUTON-PEROTIN, Thierry PESCOSOLIDO



Communication

# Mieux échanger entre nous

Faisant suite à l'engagement pris lors des élections, les nouveaux élus ont lancé un chantier de grande ampleur afin d'améliorer la communication au sein de la commune et de l'adapter aux besoins de tous.

« Que faites-vous pour les habitants ? », « Je n'étais pas au courant ! », « Nous ne sommes pas écoutés ! » : ce sont quelques-unes des remarques faites aux candidats des deux listes lors de la campagne pour les municipales. Le conseil municipal a compris que les habitants attendaient plus de de clarté, de transparence.



parmi lesquelles : une meilleure lisibilité des informations communiquées, l'utilisation de moyens de diffusion modernes, variés mais devant être adaptés à tous et plus d'échanges et de participation à la vie de la commune.

**DES RÉSULTATS À LA RENTRÉE 2021**

Les élus travaillent sur ce projet en milieu d'année 2021. Ces travaux passeront également par la formation d'un groupe de travail impliquant des habitants afin de s'assurer de répondre aux besoins de tous. Dans l'intervalle tous restent attentifs à communiquer avec plus de transparence en utilisant les outils actuels. ●



[communication@pleumeleuc.bzh](mailto:communication@pleumeleuc.bzh)

**UN QUESTIONNAIRE QUI AFFINE L'ANALYSE**

La première action a été la distribution d'un questionnaire dans l'été pour recueillir les avis et envies des habitants, acteurs associatifs et professionnels. Plus de 200 réponses ont été reçues. La commission « Communication et participation citoyenne » va maintenant s'atteler à répondre au mieux aux attentes exprimées,

**PRENDRE LE TEMPS D'UN PROJET GLOBAL BIEN CONSTRUIT**

1

**Printemps 2020**



**Constat**

Malgré les moyens mis en place, les habitants ne s'estiment pas assez informés.

2

**Automne 2020**



**Bilan et priorités**

Réalisation d'un questionnaire à l'attention des administrés, bilan et choix des projets prioritaires.

3

**Hiver 2020 printemps 2021**



**Objectifs et stratégie**

Réflexion sur les objectifs de la commune en partenariat avec un groupe de travail ouvert aux habitants.

4

**Reentrée 2021**



**Nouveaux outils**

Mise en place de nouveaux outils de communication.



**Une nouvelle directrice au centre de loisirs**

Après le départ du précédent directeur, Alexandre Dorchain, au cours de l'été, la commune a été heureuse d'accueillir Élodie Goichon au sein de l'équipe d'agents municipaux. Elle a pris ses fonctions de direction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Mélimélôme le 15 octobre 2020. ●

**La Nouveauté de la médiathèque La Parchemine**

Pour rester en lien avec vous, la Médiathèque La Parchemine vient de mettre en ligne une page Facebook. Accédez directement à la page en scannant le QR Code ci-dessous ou @mediathequelaparchemine ●



Bibliothèques **À EMPORTER**

**CONSULTER**

la disponibilité de vos livres, CD ou DVD sur [www.avallia.monfortcommunaute.bzh](http://www.avallia.monfortcommunaute.bzh)

**RÉSERVER**

en envoyant votre liste de livres, CD ou DVD par mail à la médiathèque concernée avec votre Nom, Prénom, numéro de carte et téléphone

**VENIR CHERCHER**

vos livres, CD ou DVD lors d'un rendez-vous fixé par téléphone ou par mail par la médiathèque concernée

La communication est constituée de l'ensemble des interactions entre personnes qui transmettent de l'information. Il s'agit donc de de pratiques nombreuses et disparates. Ainsi à l'échelle d'une commune, cela regroupe : la diffusion d'informations sur les actualités, les événements, mais aussi l'écoute des habitants, les explications concernant les décisions, ...





## Marché alimentaire

# Un succès croissant

Le marché de Pleumeleuc a été créé en 2016. Après un démarrage réussi, la fréquentation a connu des hauts et des bas, avant de reprendre un second souffle au moment du confinement.

> Un peu d'histoire... Fin 2015, un groupe de travail composé d'élus municipaux et accompagné par la Chambre d'agriculture est créé. L'objectif est alors la mise en place d'un marché de producteurs. Tenant compte des jours de marchés aux alentours, il est proposé aux habitants de choisir le jour auquel il se tiendra : ce sera le vendredi soir. Après 10 mois d'échanges et de prises de contact, le marché est inauguré le 23 septembre 2016. Il compte alors 5 producteurs, auxquels s'ajoutent deux Food-Trucks. Quatre années ont passé, et ce sont désormais dix stands qui sont présents sur le marché.

### EN PRATIQUE...

Il a lieu les vendredis soir de 16h à 19h sur la place de l'église et regroupe à ce jour cinq producteurs et cinq commerçants. En fonction des approvisionnements et de la production du moment, certains exposants peuvent parfois manquer à l'appel. L'information est alors communiquée via le site internet de la commune ou le Pleum'Infos du jour ! ●

## ILS VOUS ATTENDENT LE VENDREDI SOIR

### LES PRODUCTEURS

#### M. et Mme BATOGE,

Marins Pêcheurs vous présentent le fruit de leur pêche de la semaine.

#### M. GUILLAUME du potager

de Brocéliande, est maraîcher bio à Muel et propose sa production de fruits et légumes bio de saison.

#### M. MASSON, de la SCEA GUIT BREIZ à

La Chapelle du Lou du Lac vient vendre sa production fermière de foies gras, magrets, confits et toute la gamme liée au canard.

#### M. et Mme PERCHE de l'EARL

de l'Aubépine à Bédée, commercialisent leurs volailles fermières, viande de bœuf et de veau en caissettes ainsi que des produits laitiers de la crèmerie de Brocéliande.

#### M. et Mme PICHOT,

ostréiculteurs, vous approvisionnent en huîtres.

### LES COMMERÇANTS

M. BLANDEAU, Maki Pizzas est présent depuis de nombreuses années le vendredi soir.

Mme BOUCHER et son Food Truck Farz Ouest vous concocte des plats à base de sarrasin.

M. GUIHARD réalise sur place crêpes et galettes.

M. LEBRETON, bouquiniste pleumeleucois, vient de s'installer courant septembre.

M. et Mme ROUSSIN, des Vergers de la Cocherie proposent une large gamme de fruits et légumes.



[www.pleumeleuc.bzh](http://www.pleumeleuc.bzh)



## Jeunesse

# Des vacances de la Toussaint sous le signe de l'Autoween\*

Les vacances du centre de loisirs Mélimélôme se sont conclues par un spectacle entièrement conçu par les enfants. Histoire, mise en scène, costumes, décors, chaque groupe a contribué à sa manière. En raison des normes sanitaires, les parents n'ont malheureusement pas pu assister à la représentation.

Les ados de l'espace jeunes ont quant à eux travaillé sur des sketches d'Halloween. L'espace jeunes a aussi proposé des activités sportives et de loisirs : karting, dodgeball, bowling, jeu en réalité virtuelle, espace game.

Les plus jeunes se sont vu proposer un défi cueillette de pommes dans le cadre du projet humanitaire pour les restos du cœur. ●

\*Autoween : période fantastique de la fin du mois d'octobre quand arrive le temps des citrouilles.

# ÉTAT CIVIL



54  
naissances

2019

28/07 **Agathe HÉMONIC**  
6, rue des Stellaires

04/08 **Louison L'HOMME**  
5, square des Belettes

05/08 **Gaspard SÉRANDOUR WEBER**  
1, allée du Clos Neuf

08/08 **Charlie MONVOISIN**  
7, square des Rouges-Gorges

08/08 **Hugo DEFFAINS**  
20, rue de l'Ecandais

12/08 **Charlie HAUGEARD**  
52, la Ricandais

24/08 **Joachim DOUARD**  
6, allée des Hirondelles

08/09 **Jeanne BONAMY**  
14, La Rémussac

10/09 **Corentin MIGNON**  
7, square des Fauvettes

13/09 **Clémence DELALANDE**  
8, la Peschelais

07/10 **Clarisse BERTIN**  
49 rue du Petit Jardin

13/10 **Cléa LE GOUDIVÈS**  
25 rue de Clayes

17/10 **Jade LOYER**  
21, rue du Bocage

26/10 **Titouan OGER**  
1, rue de la Certais

28/10 **Lysa DEFFAINS**  
32, le Bois

01/11 **Adèle JAFFRÉ**  
27, les Noés

10/11 **Tania BASQUIN**  
3, Quinfromel

30/11 **Maiwenn JAFFRY**  
6, allée du Verger

04/12 **Pablo MENDEZ**  
25 rue de Rennes

20/12 **Valérian NICOL**  
1 rue de l'Ecandais

21/12 **Arthur CASTEL**  
5, Rue de Bédée

24/12 **Gabriel BOUHIER ERABIT**  
5 rue de l'Hermine

29/12 **Lenzo FONSECA SANTOS SILVA NOËL**  
3, allée du Champ Doré

30/12 **Constantin GIBOIRE**  
6, rue du Bignon

2020

5/01 **Célia MORO**  
4, square des Martres

17/01 **Noé COURSIN**  
3 rue du Bocage

31/01 **Emile HOUILLOT DUPEYRAT**  
2, rue Lanjuinais

4/02 **Marceau MÉAR**  
6, rue des Digitales

21/02 **LyLya LEROT**  
18 rue des Forges

26/02 **Naël GUITTON**  
3, rue Noël du Fail

06/03 **Lucy MAUBRY**  
8, rue du Clos des Pommiers

07/03 **Enaëlle MOURFOUCE RIOTTOT**  
1, rue Pasteur

21/03 **Rose BODIN**  
7, square des Ecurieuls

18/04 **Nina IGLESIA**  
2, rue du Petit Chesnot

19/04 **Eleya LEFEUVRE**  
12, rue du Bignon

19/04 **Constance DE BIASIO**  
9, rue de la Certais

11/05 **Ayden LOKO**  
11, place de l'Eglise

13/05 **Isaac GÉRARD**  
23 rue de Rennes

26/05 **Joséphine GRÉGOIRE**  
4, les Noés

28/05 **Giulia ANNEZO**  
2, rue de l'Hermine

13/06 **Tilio BODIN**  
5, square des Loutres

27/06 **Naé HAMON**  
16 rue de l'Hermine

30/06 **Llyas FÉJEAN**  
1 C Rue du Petit Jardin

01/07 **Milann DUBOIS**  
6, square des Loutres

30/07 **Jules TACCHI**  
8 allée du Champ Doré

03/08 **Léo LUCAS**  
5, square des Martres

05/09 **Jules FAISANT**  
3, bis Chemin de Ronde

15/09 **Alphonse CHEVALIER**  
16, les Aulnais

24/09 **Nathan SOUËFF**  
7, square des Loutres

03/10 **Thyam LORET CLOTEAUX**  
11, rue de Clayes

17/10 **Eliott ANNEIX**  
3, allée des Iffs

25/10 **Malo ARRIBARD**  
4, rue de l'Hermine

31/10 **Zoé PHELIPPE**  
4, La Daviais

5/11 **Aédan MORIZOVAIDIE**  
16 avenue de la Vaunoise



Tous nos  
VOEUX

2019

03/08 **Sabrina RENAULT**  
Nicolas SANTIÉR

07/12 **Patrice VILBOUX**  
Sonia GLAIS

2020

07/08 **Céline BERSON**  
Olivier FAJOL

19/09 **Antony DANET**  
Isabelle FOUREL

19/09 **Sylvie GOUGEON**  
Loïc REȘCAN

03/10 **Mickaël HOUDAN**  
Tiphaine MESNARD

17/10 **Xavier LEFEUVRE**  
Floriane DAVID

24/10 **Julie JOALLAND**  
Jimmy AUDD



Nos  
peines

2019

14/07 **Joseph BAUDRIER**

25/08 **Pierre MONNERIE**

06/10 **Joseph SAUVÉE**

14/10 **Léon CARRET**

2020

04/01 **Bertrand HERMANGE**

10/01 **Frédéric GUILLEMOIS**

21/01 **Jacques FOUREL**

27/02 **Yvette GESBERT**  
épouse LECHAUX

30/03 **Philippe LE BUNETEL**

01/06 **Pascal WELS**

27/07 **Bernard LEGAULT**

13/08 **Yvon DAUCÉ**

16/09 **Pascal PANIEL**

24/09 **Jean-Jacques GODET**

21/10 **Raymonde CHEVILLON**  
épouse MURET

05/11 **Guyène DELOURME**  
épouse LAINE

Décès de  
personnes  
nées à  
Pleumeleuc

2019

09/08 **Pierre BOURDOIS**  
né en 1948

18/09 **Maria DEMAY** épouse  
LEFAUVRE née en 1922

16/11 **Maria LEPAGE** épouse  
MARGUE née en 1922

08/12 **Marie COLLIAUX**  
épouse CHENEDÉ née en 1927

16/12 **Léa CATHERINE** épouse  
MOISAN née en 1936

30/12 **Pierre GUILLEMOIS**  
né en 1932

2020

18/02 **François RICHARD**  
né en 1926

17/03 **Léa LEPAGE** épouse  
LEGROS née en 1936

02/04 **Roger AUBERT**  
né en 1928

05/07 **Jean DELAHAYE**  
né en 1919

14/07 **René ROUAULT**  
né en 1938

15/07 **René BOURDOIS**  
né en 1938

16/08 **Marie-France GALLAND** née en 1946

27/08 **Josiane GUÉDÉ**  
épouse ROUSSEL née en 1946

03/09 **Danielle PÉROTIN**  
épouse RIANDE née en 1940

26/09 **Gilbert BOURDOIS**  
né en 1942

13/10 **Abderrahmane ALHOURRI** né en 1969